

*Observatoire régional de la  
santé du Centre-Val de Loire*

1 rue Porte Madeleine

45032 Orléans cedex 1

Tél. : 02 38 74 48 80

Mail : [accueil@orscentre.org](mailto:accueil@orscentre.org)

Site : [www.orscentre.org](http://www.orscentre.org)



## **[ PROJET ASSOCIATIF DE L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA SANTÉ DU CENTRE-VAL DE LOIRE ]**

**Assemblée générale  
du 10 mai 2016**

# 1. Contexte et objectifs

## 1.1. Enjeux identifiés

Dans le cadre du dispositif local d'accompagnement, le BGE du Loiret sollicite l'intervention d'un cabinet pour l'accompagnement de l'association ORS Centre-Val de Loire, afin de l'appuyer dans sa démarche de repositionnement stratégique et dans sa réflexion quant à de nouvelles orientations envisagées.

Créé en 1997, l'Observatoire régional de la santé a pour objet l'étude des phénomènes sanitaires et sociaux, au niveau régional et infra régional, il propose ainsi de :

-  Rassembler les informations disponibles relatives à la situation sanitaire et sociale de la population de la région Centre-Val de Loire, d'en effectuer le **traitement** et **l'analyse** critique, de **valoriser** et **diffuser l'information** recueillie, notamment sous la forme de tableaux de bord réalisés pour le compte du Ministère de la Santé,
-  Susciter et/ou réaliser des **études** pour améliorer la connaissance de l'état de santé des populations à l'échelon local et régional et contribuer à l'élaboration de la politique sanitaire et sociale,
-  Participer à la **conception** et **l'évaluation** de programmes locaux de programmation de la Santé,
-  Contribuer à la **sensibilisation** et à la **formation** en santé publique et en épidémiologie,
-  Contribuer à la mise en œuvre de programmes nationaux ou interrégionaux définis par la Fnors,
-  Participer à toutes études, **recherches** ou informations sur la santé, d'accroître la concertation entre partenaires divers et de diffuser l'information.

Réalisant un travail de qualité, reconnu sur le territoire, la structure peut s'appuyer sur ses salariés et bénévoles, fortement impliqués. De plus, son Conseil d'administration regroupe l'ensemble des partenaires nécessaires à son développement.

Cependant, même si son modèle économique ne dénote pas une dépendance excessive aux financements publics (environ 40% de financements et 60% de production vendue), et que de plus ces financements reposent sur des partenaires nombreux (10), le poids du financement de l'ARS à lui seul est important (50%) et peut ainsi devenir un point de fragilité, d'autant que les financements publics sont en baisse.

Ce constat amène l'association à vouloir diversifier ses sources de financements.

Cette consolidation du modèle économique et la pérennisation des activités et des emplois portés par la structure passent par le repositionnement stratégique de l'association.

Celle-ci a déjà identifié des pistes de développement lui permettant d'élargir son champ d'action, à savoir le secteur social et médicosocial. En effet, le champ de la santé concernant autant le bien-être physique, mental, que social, l'association est déjà amenée à intervenir sur ce champ élargi, notamment en ce qui concerne les parcours de soins et des usagers.

Ce nouveau positionnement, ou plutôt cet élargissement de l'activité de l'association en direction de champs d'actions complémentaires et cohérents, reste néanmoins à construire au regard des besoins du territoire, des actions portées par les acteurs du secteur social et médicosocial, et des champs d'intervention des autres structures présentes sur le territoire Creai, ORFE avec l'OSMS...).

Il doit également être construit au regard des moyens nécessaires et disponibles, ce qui rend essentiel la formalisation du projet associatif de la structure. Celui-ci permettant de mettre à plat l'ensemble des activités et les moyens liés aux actions portées actuellement, il donnera également de la lisibilité quant aux moyens disponibles et nécessaires aux futurs axes de développement qui viendront l'enrichir.

Le dernier enjeu pour la structure semble être le besoin de définir une stratégie de communication. Le projet associatif est le tout premier outil de communication à mettre en place dans le cadre de cette démarche mais il doit être complété par des outils exprimant clairement le positionnement de la structure, ses objectifs et son projet afin de gagner en visibilité auprès de ses publics cibles, actuels et à venir.

## ***1.2. Rappel des objectifs de l'accompagnement***

Selon le cahier des charges, l'objectif de l'intervention est d'accompagner l'association dans la mise en place d'un projet associatif et un plan de développement, via :

- **Une réflexion sur l'identité, les valeurs de l'association et ses objectifs**
- **La mise à plat des activités actuelles**
  - Moyens humains mobilisés
  - Moyens financiers mobilisés
  - Moyens matériels mobilisés
- **Le diagnostic partagé du projet actuel et des besoins du territoire.**
  - Mise en évidence des principaux besoins des acteurs concernés.
  - Analyse territoriale.
  - Positionnement de l'Observatoire dans ce contexte.
- **La problématisation à partir des constats émergents.**
  - Identification des orientations du projet associatif.
  - Légitimité au regard des missions de l'association.
  - Faisabilité au regard des moyens humains, techniques et financiers.

## 2. Formalisation du projet associatif

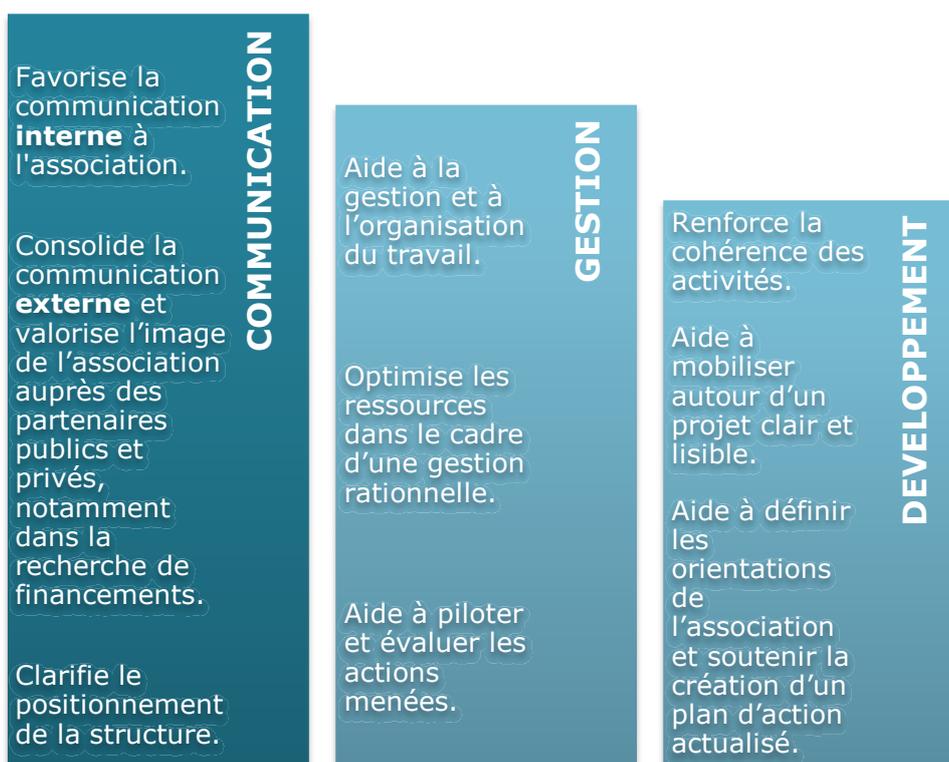
### 2.1 Préambule

Lors du lancement de la mission, l'objectif de l'accompagnement a été légèrement réorienté. L'ORS ayant déjà bénéficié d'un DLA, celui-ci a déjà permis de clarifier un certain nombre de choses, comme les points forts de l'association et ceux devant encore faire l'objet d'amélioration.

Aussi, il a été convenu de se concentrer sur la formalisation du projet associatif, ainsi que du plan de développement.

### 2.2 De l'intérêt du projet associatif

Le projet associatif définit un cadre de cohérence globale de la structure. **L'ampleur des objectifs définis doit répondre à l'engagement des membres de l'association.** Il représente ainsi un outil présentant plusieurs avantages :



De même, le projet associatif est incontournable pour des raisons internes et externes. Du point de vue interne, le projet peut être appréhendé comme un levier qui favorise :

-  La concertation et l'échange.
-  La structuration de l'organisation et des relations existantes entre les membres.
-  Une réflexion sur l'offre de services de l'association et les perspectives possibles.

Du point de vue externe, il offre des possibilités aux responsables associatifs de :

-  Rompre avec une logique de « subventionnement » pour répondre à une logique de partenariat et de projet.
-  Disposer d'une plus grande visibilité sur les actions menées auprès des partenaires extérieurs.

Se doter d'un projet formalisé est :

-  ***Une garantie renforcée d'efficacité et d'efficience : des actions organisées, définies, anticipées qui répondent à des objectifs définis.***
-  ***Un gage de sérieux, de crédibilité, vis à vis des clients et des partenaires publics et privés.***

Clarification faite du projet politique de l'Observatoire, il s'agira de définir le projet de développement en déclinant les objectifs stratégiques en actions programmées et déclinées.

## 2.3 Le contenu du projet associatif

-  ***Missions (synthèse du projet)***
-  ***Gouvernance***
-  ***Finalité***
-  ***Objectifs stratégiques***
-  ***Objectifs opérationnels***
-  ***Actions***
-  ***Moyens***

### **3. Le projet associatif de l'Observatoire Régional de Santé**

Créés au début des années 80, les ORS sont nés dans le cadre de la décentralisation.

Au nombre de 23 aujourd'hui, (19 dans l'hexagone et 4 en outre-mer), ils recouvrent tout le territoire. Depuis 1988, ils sont regroupés au sein de leur fédération : la Fnors (Fédération Nationale des ORS). La Fédération assure la représentation nationale des ORS et la coordination des travaux que les ORS et la Fnors mènent en commun.

La principale mission des ORS est l'aide à la décision de par l'observation et la mise à disposition de l'information sur l'état de santé de la population et ses besoins.

La première tâche des ORS consiste donc à valoriser les connaissances disponibles en les rendant accessibles à ceux qui peuvent les utiliser dans leurs prises de décisions.

Pour remplir cette mission, les ORS mettent en œuvre de nombreuses techniques : analyse et synthèse de données disponibles, réalisation d'enquêtes spécifiques, recherche documentaire, conseil, formation, organisation de journées d'information et participation à des groupes de travail...

Comme la plupart des ORS, celui de la région Centre-Val de Loire a un statut d'association régie par la loi de 1901.

C'est le 17 décembre 1997 que s'est tenue l'assemblée générale constitutive de l'ORS du Centre-Val de Loire, au terme d'une année de transition pendant laquelle a fonctionné, en région Centre-Val de Loire, une antenne provisoire dépendant de l'ORS Poitou-Charentes.

Depuis 17 ans maintenant, l'ORS du Centre-Val de Loire, qui a pour objet social «l'étude des phénomènes sanitaires et sociaux aux plans régional et infrarégional», est présent dans le champ de l'expertise régionale en santé publique.

Il réalise des études pour améliorer la connaissance de l'état de santé de la population et contribue à la construction de la politique sanitaire et sociale régionale, participe à l'élaboration et à la conception de programmes locaux de promotion de la santé, contribue à la sensibilisation et à la formation en santé publique et en épidémiologie.

L'ORS apporte son concours à la définition des priorités de santé publique régionales et, d'une façon générale, participe à toutes études, recherches ou informations sur la santé et ses déterminants et toutes actions susceptibles d'accroître la concertation entre partenaires et de diffuser l'information.

**L'ORS CENTRE-VAL DE LOIRE est membre de la Fnors et s'est engagé dans une démarche qualité mise en place sur l'ensemble du réseau des ORS, à l'instigation de la Fnors.**

**L'ORS est une association INDEPENDANTE, APOLITIQUE et ARELIGIEUSE.**

**L'ORS AGIT SELON UNE ETHIQUE, en vertu de laquelle il peut mener des études en toute indépendance, avec tout partenaire possible, à la condition que celle-ci ne soit pas utilisée pour valoriser ni faire la promotion de produits (ex : promotion d'un médicament).**

**L'ORS CENTRE-VAL DE LOIRE est membre de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie de la région Centre-Val de Loire.**

**L'ORS EST MEMBRE DU BUREAU DE LIG'AIR (association de surveillance de la qualité de l'air).**

## LES MEMBRES FONDATEURS

Mme le Docteur Dominique ARONDEL,  
Centre d'examens de santé

M. le Docteur Philippe ARSAC, CHRO

M. le Docteur Jean-Pierre BARTHEZ,  
Laboratoire de biologie

M. Bernard BAURRIER, CHRO

M. Michel BÉRARD, Centre  
départemental de prévention de  
l'alcoolisme

Mme le Docteur BOSSARD, Service de  
promotion de la santé en faveur des  
élèves

Mme BRACONNIER, Drass

M. le Docteur Patrick BRISACIER, CPAM  
du Loiret

M. Jean-Claude BURGAUD, CMR des  
artisans et commerçants du Centre (*RSI*)

Mme le Docteur Cécile CALVET, IRSA

Mme Élisabeth CANTONE, Conseil  
régional de l'ordre des pharmaciens

M. Jean-Claude CHALIGNÉ, Collège  
régional d'éducation pour la santé

M. le Docteur Pierre CHAMPIGNY, MSA  
du Loiret

Mme le Docteur CONSTANT, Apsat 45

Mme Dominique DAMOISEAU, CPAM  
d'Eure-et-Loir

M. Jean-Marie DEGOIS, Centre  
hospitalier de Dreux

Mme le Docteur Jocelyne DELHOUME,  
DPAS

M. Emmanuel DEMIGNÉ, Centre  
d'hygiène alimentaire et d'alcoologie

M. le Docteur DEPREZ, ELSM (*DRSM*)

M. Jean DOUCET, Agaora

M. Lionel DRUBAY, Pharmacien d'officine

M. Maurice ÉLAIN, L'Étape

Mme le Docteur Martine FAGART, PMI du  
Loiret

Mme le Docteur Anne FAVRE, Service  
radiothérapie CHRO La Source

M. FERRARI, Comité départemental de  
ligue contre le cancer

M. le Docteur Daniel FERQUEL, RVHS 45

Mme Danièle FONTAINE, Fnors

M. le Docteur GEISEN, Comité  
départemental d'éducation pour la santé

M. GRAVRAND, Uraf Centre

M. le Docteur Alain GINGOUAIN,  
Contrôle médical régional

Mme Fabienne JOINT, Agence régionale  
de l'hospitalisation

M. le Professeur Jacques LANSAC, CHU  
de Tours

M. LEBRETON, Comité économique et  
social régional (*CESER*)

M. le Docteur Jean-Yves LE FOURN,  
Centre hospitalier du Chinonais

Mme Claudine LE LANN, Union régionale  
des médecins libéraux

Mme MAILLET, CRAM (*CARSAT*)

M. Michel MOUJART, CHU de Tours

Mlle Martine NOEL, Association santé des  
MSA du Centre

M. le Docteur Michel NOVAK, IRSA

M. Didier PAILLET, CHS de Fleury-les-  
Aubrais

M. le Docteur Jean-Claude REBEUF,  
Centre départemental des professions de  
santé

Mme Chantal RICOIS, CPAM du Loiret

M. Philippe ROLAND, Réseau local de  
Santé

M. Dominique SACHER, Uriopss

M. le Docteur SALMON, SCHS

M. Michel SCHRANTZ, Insee Centre

Mme Brigitte THEBAUT-DEVIGES, CHU  
de Tours

Mme Maryse TOURNE, RVHS 45

M. Alain TRUGEON, Fnors

M. le Vice-Doyen Jean-Pierre VALAT, UFR  
de médecine

M. le Professeur Jacques WEILL, CCA 37

L'association est dirigée par un Conseil d'administration constitué de **43** membres.

### **23 membres de droits**

le Président du Conseil régional du Centre-Val de Loire

le Président du Conseil économique, social et environnemental de la région Centre-Val de Loire,

le Directeur de la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail de la région Centre-Val de Loire,

le Doyen de la Faculté de médecine de Tours,

le Directeur général du Centre hospitalier universitaire de Tours,

le Directeur général du Centre hospitalier régional d'Orléans,

le Président de la Fédération hospitalière du Centre-Val de Loire,

le Président de la Fédération de l'hospitalisation privée de la région Centre-Val de Loire,

le Directeur régional de l'Insee Centre-Val de Loire,

un représentant du Conseil régional de l'ordre des médecins de la région Centre-Val de Loire,

le Président du Conseil régional de l'ordre des pharmaciens de la région Centre-Val de Loire,

le Président du Conseil régional de l'ordre des chirurgiens-dentistes de la région Centre-Val de Loire,

le Président du Conseil régional de l'ordre des infirmiers de la région Centre-Val de Loire,

le Président du Conseil régional de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes de la région Centre-Val de Loire,

Le bureau est constitué de 9 membres actifs et impliqués, élus parmi les membres du Conseil d'administration.

le Président du Conseil régional de l'ordre des podologues de la région Centre-Val de Loire,

le Président du Conseil régional de l'ordre des sages-femmes de la région Centre-Val de Loire,

le Président de l'Union régionale des professionnels de santé médecins libéraux de la région Centre-Val de Loire, un représentant désigné de chacun des Conseils Départementaux des 6 départements de la région Centre-Val de Loire

### **20 membres élus**

Professionnels de santé

Universitaires

Professeurs

Directeurs d'organismes de mutualité

Délégués régionaux à la Santé

Représentants d'unions régionales (Santé, Social et Médicosocial)

Associations nationales de prévention

Fédérations régionales (Santé)

Représentants d'associations à visée humanitaire, sociale, médicosociale

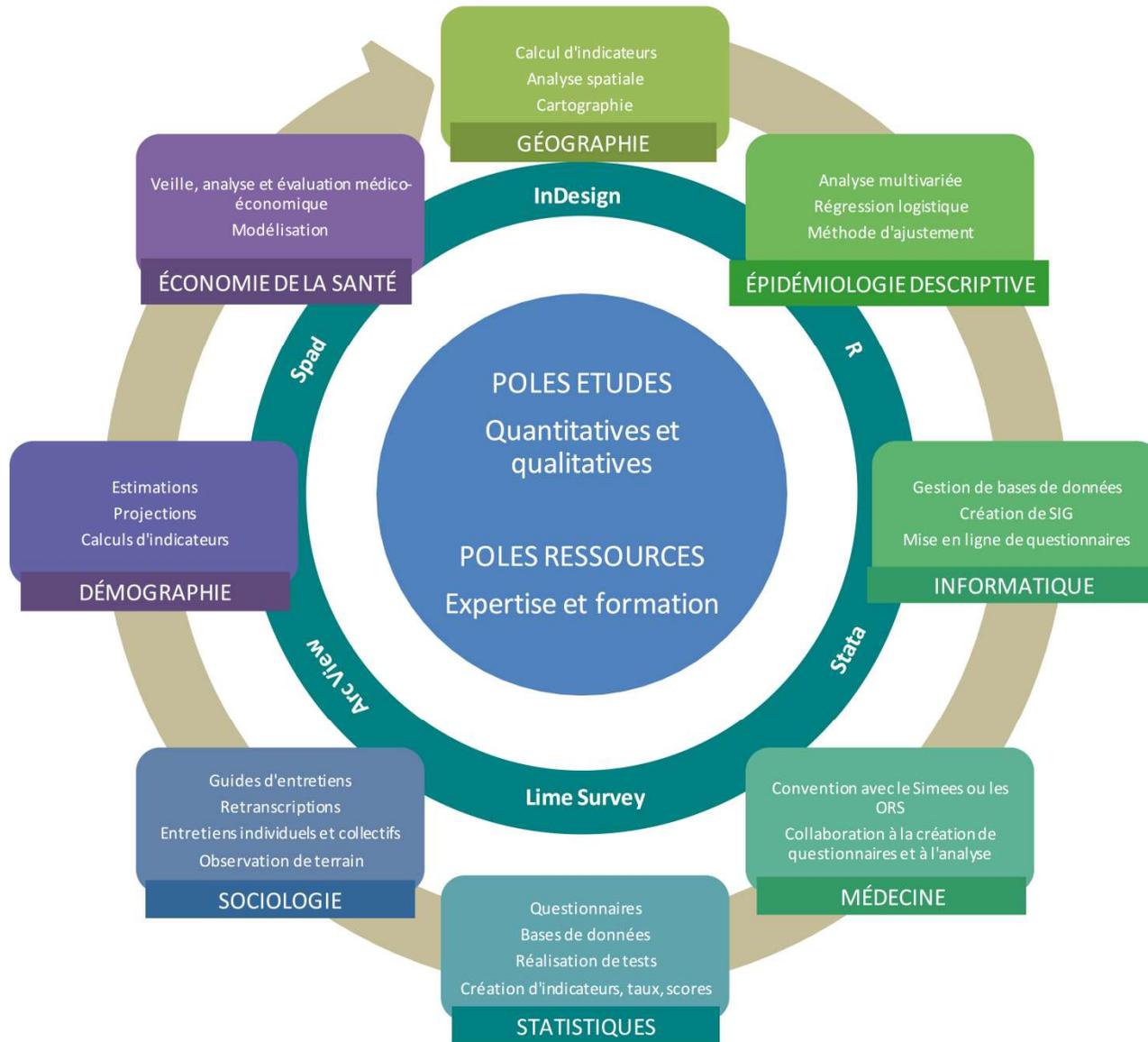
Sont également invités à siéger au Conseil d'administration et à l'Assemblée générale, le Directeur général de l'ARS, ainsi que les Directeurs régionaux de la DRDJSCS et de la Direccte de la région Centre-Val de Loire.

**OPÉRATIONNALITÉ**

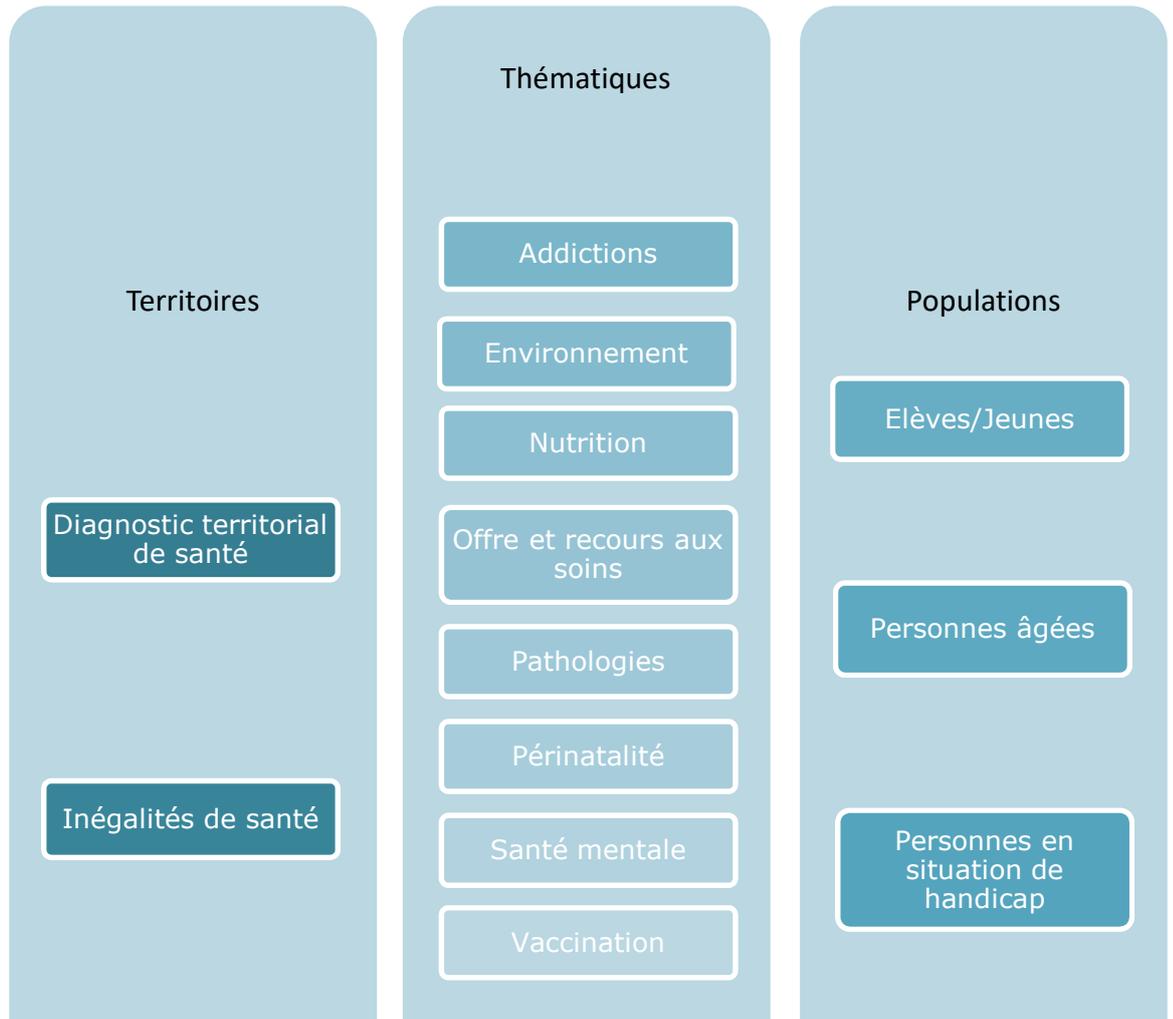
*Gestion du budget*  
*Gestion des projets*

**COMMUNICATION**

*Site internet*  
*Newsletter*

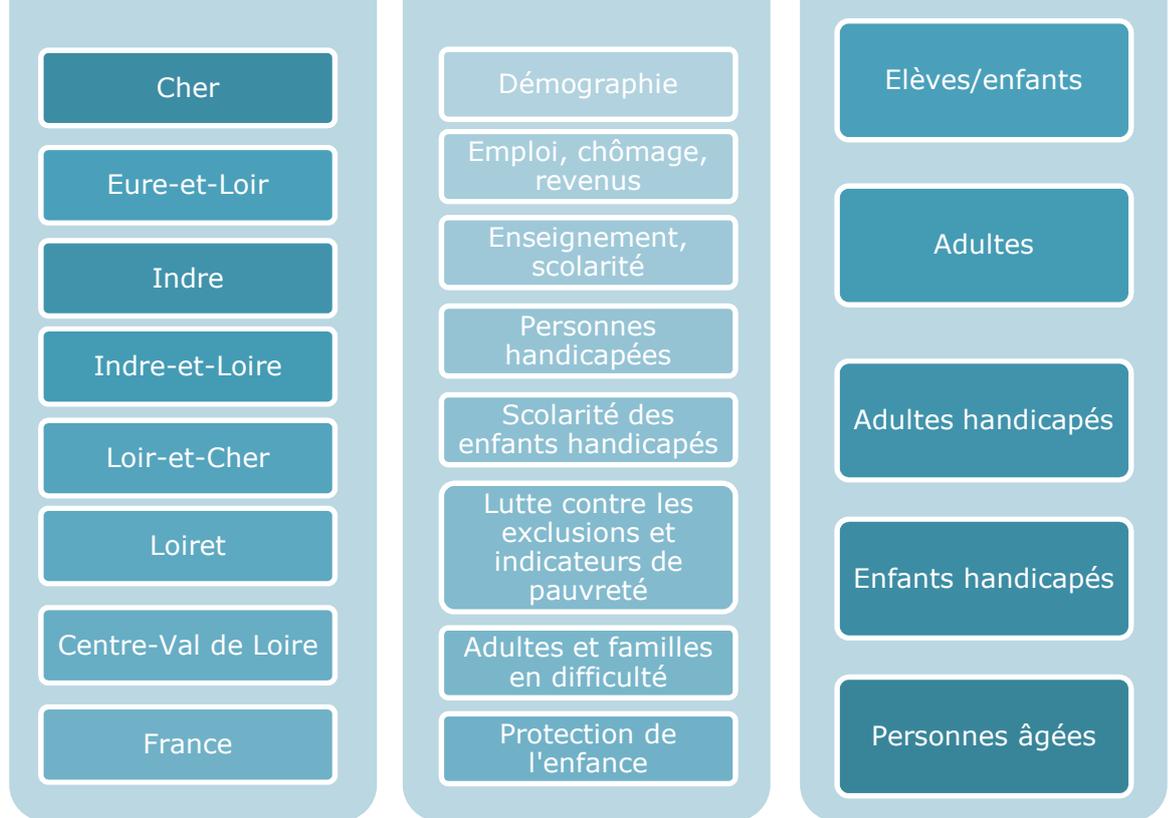


**Champs Sanitaire**

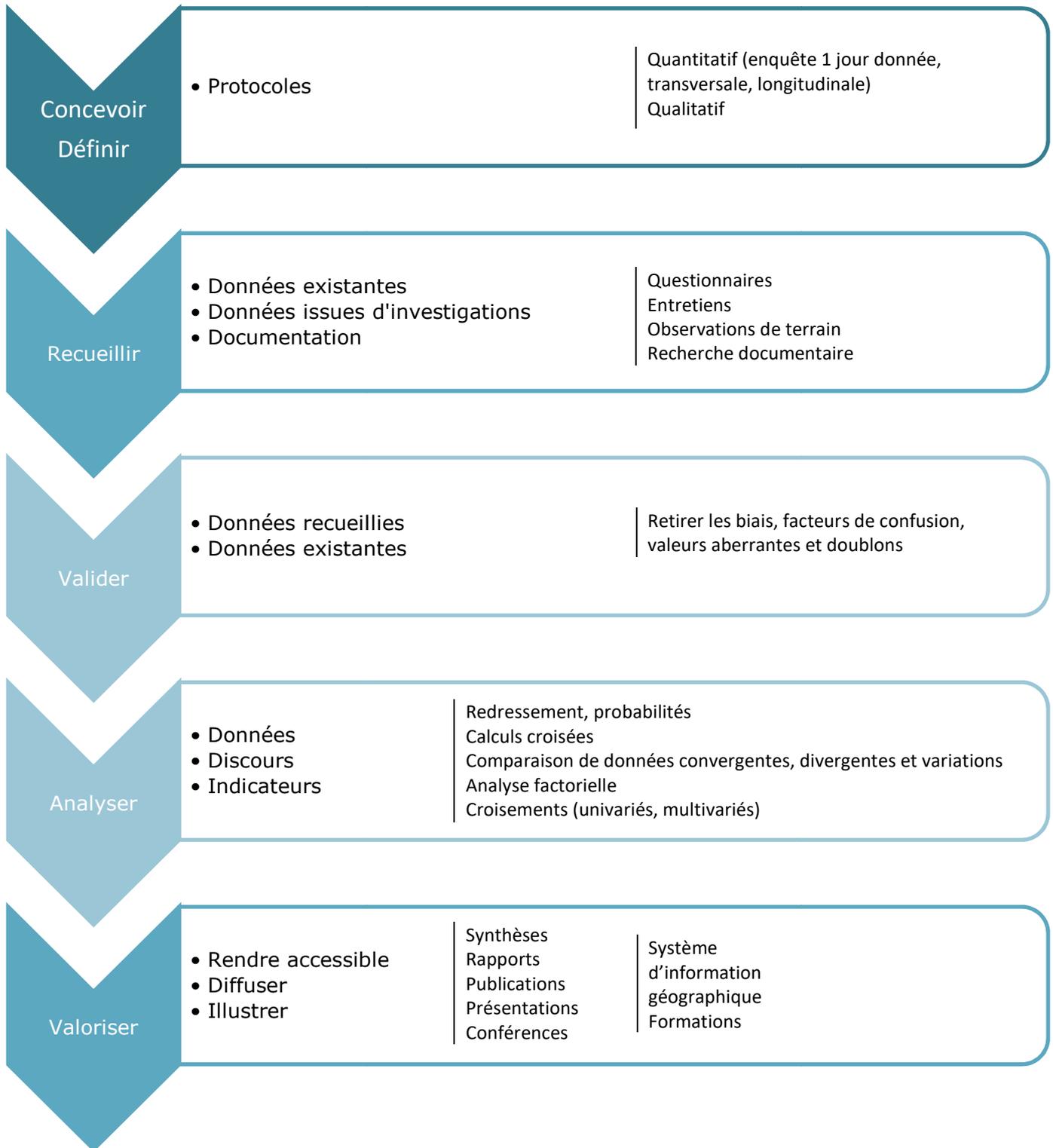


Observation Sociale Croisée des Acteurs Régionaux et Départementaux OSCARD

**Champs Social**



## L'ORS, des compétences et des outils pour :



**La qualité scientifique rendue accessible  
pour permettre la prise de décisions.**

### Ils nous font confiance



### Ils collaborent



### Ils nous suivent



## Finalité de l'Observatoire régional de la santé

***Permettre aux instances décisionnelles de maintenir et d'améliorer le bien-être physique, psychologique et mental des populations en région Centre-Val de Loire***

### Objectif stratégique

***Être un outil d'aide à la décision dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques visant à améliorer la situation sanitaire et sociale des populations***

## 1. Améliorer l'état des connaissances

-  Apporter, aux décideurs, aux professionnels concernés et à la société civile, des repères pour permettre le débat au sein des instances régionales et pour faciliter la prise de décisions
-  Mettre à disposition des indicateurs actualisés, fiables et comparables dans le temps et dans l'espace pour permettre un suivi des politiques publiques.
-  Des travaux toujours menés dans le respect de confidentialité des données pour les échelons géographiques les plus fins.

## 2. Estimer les besoins des populations

-  Réaliser des diagnostics santé territorialisés prenant en compte les problématiques :
  - des populations (santé, social) et leurs évolutions,
  - les déterminants de santé environnementaux et comportementaux en fonction des informations disponibles,
  - l'offre de prévention, de soin et des dispositifs déployés pour accompagner les populations des secteurs social, médico-social et sanitaire : actions, réseaux, services, établissements...

### 3. Évaluer les actions et dispositifs engagés

-  Conduire des évaluations par des observations quantitatives et/ou qualitatives, d'actions de prévention, de programmes de santé et de dispositifs d'amélioration de la qualité des soins.
-  Formuler des recommandations sur les processus et/ou résultats.

### 4. Identifier les conditions nécessaires à la mise en œuvre d'actions et de dispositifs

-  Réaliser un état des lieux précis aux moyens d'analyses de données, de questionnaires en ligne, d'interviews, de forums... :
  - de la population (caractéristiques sociodémographiques, d'état de santé),
  - de l'offre de prévention et de soin (réseaux, services, établissements, libéraux...),
  - des organisations, collaborations entre les acteurs (freins et leviers)
  - des besoins et attentes (professionnels concernés, politiques publiques, société civile...)

### 5. Identifier et analyser les besoins en matière d'observation, d'études et de diagnostics

-  Proposer aux décideurs locaux la réalisation de travaux d'étude au regard :
  - d'analyses de données nécessitant d'être approfondis, d'être investigués pour comprendre les causes des phénomènes observés,
  - d'analyses d'observations partagées par des acteurs locaux (professionnels, élus, société civile...) pour objectiver ces constats,
  - de l'absence de données sur d'une problématique émergente ou définie comme prioritaire dans les instances nationales.

## 6. Assurer la diffusion de l'information et l'accès aux connaissances

-  Mettre à disposition sur le site internet de l'ORS toutes les publications (à l'exception des évaluations)
-  Diffuser une lettre électronique 3 fois par an pour communiquer sur les études de l'ORS
-  Rendre accessible de nombreux indicateurs depuis l'outil de cartographie dynamique en ligne créé par l'ORS
-  Valoriser et partager les indicateurs issus de la plateforme sociale
-  Présenter des travaux à des conférences, congrès et colloques
-  Organiser des journées thématiques

## 7. Collaborer à la sensibilisation et à la formation en Santé publique et en épidémiologie

-  Réaliser des formations (initiale ou continue) pour transmettre son savoir-faire en matière d'observation quantitative et qualitative :
  - réalisation de cours en institut de formation en soins infirmiers, Institut de formation des cadres de santé, Cnam Paris...
  - interventions dans le cadre de journées de formation continue : médecins du travail, médecins et infirmiers de l'Éducation nationale, formateurs de l'apprentissage,...